

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu :

VENDREDI 11 JUIN 2021 A 18H30

SALLE DU VIEIL HOPITAL

ORDRE DU JOUR :

- Délibération n°1 : Décisions municipales prises par le Maire
- Délibération n°2 : Désignation des jurés d'assises pour l'année 2022
- Délibération n°3 : Adhésion au Syndicat d'énergie Vauclusien pour la compétence optionnelle « infrastructure de recharge pour véhicules hybrides et électriques (IRVE) »
- Délibération n°4 : Modalités d'exercice de la compétence « Maitrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » par le SEV
- Délibération n°5 : Convention d'occupation du Domaine public par le Syndicat d'Energie Vauclusien
- Délibération n°6 : Demande de prorogation du délai d'exécution de l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap)
- Délibération n°7 : Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte Forestier
- Délibération n°8 : Enquête de l'INSEE en 2022
- Délibération n°9 : Recrutement de contrats saisonniers et d'un contrat à durée déterminée
- Délibération n°10 : Participation financière envers les Velleronnais pour l'achat de la carte de transport scolaire pour l'année 2021-2022
- Délibération n°11 : Convention de mise à disposition d'un broyeur
- Délibération n°12 : Visites guidées du village : création d'un emploi temporaire de guide conférencier pour l'été 2021
- Délibération n°13 : Règlement relatif aux vide-greniers organisés dans l'enceinte du Marché agricole
- Délibération n°14 : Règlement relatif au Marché des brocanteurs, organisé au centre-ville de VELLERON
- Délibération n°15 : Convention relative aux « Jeudis des créateurs et artistes locaux »
- Délibération n°16 : Convention entre le SDIS et la mairie de VELLERON concernant les pompiers volontaires
- Délibération n°17 : Motion de soutien au statut des sapeurs-pompiers volontaires
- Délibération n°18 : Convention de partenariat avec la clinique vétérinaire de la Petite Bressy pour les animaux errants et accidentés

Pour avis et affichage, à Velleron, le vendredi 4 juin 2021,



M. Philippe ARMENGOL,
Maire de VELLERON